



02.313

Standesinitiative Tessin. Reorganisation der Briefverteilung der Post

Initiative cantonale Tessin. Réduction des centres de tri du courrier

Erstrat - Premier Conseil

[Einreichungsdatum 12.11.02](#)
[Date de dépôt 12.11.02](#)

[Bericht KVF-SR 11.09.03](#)
[Rapport CTT-CE 11.09.03](#)

[Ständerat/Conseil des Etats 30.09.03 \(Erstrat - Premier Conseil\)](#)

Marty Dick (R, TI): Vous comprendrez que je prenne la parole même si je n'avais pas prévu de le faire, vu que mon collègue Lombardi avait fait une proposition de minorité et que c'est lui qui aurait dû argumenter. Mais vu les circonstances, j'aimerais quand même vous proposer quelques réflexions. Tout d'abord, je constate qu'au sein de la commission, il y a quand même un malaise, Monsieur Leuenberger; parce qu'une fois, concernant l'initiative du canton du Tessin "Réduction des centres de tri du courrier", elle propose de ne pas donner suite par 5 voix contre 2 et avec 3 abstentions, et l'autre fois, concernant l'initiative du canton du Valais "Restructuration de la Poste", elle propose de ne pas donner suite par 5 voix sans opposition et avec 5 abstentions. Donc, il y a un malaise et ce malaise est ressenti dans la population.

La Poste est en train de procéder à cette restructuration d'une façon, je dirais, un peu brutale et sans consulter suffisamment les autorités locales. La Poste, comme les Chemins de fer fédéraux (CFF), ce n'est pas n'importe quelle entreprise. La Poste et les CFF, comme les douaniers, ont dans ce pays constitué et constituent toujours un important facteur de cohésion nationale. La façon dont cette restructuration est conduite soulève quelques perplexités même si on est tout à fait conscient des obligations financières et de la pression auxquelles l'entreprise est soumise.

En tant que Suisse italien, je dois quand même constater, qu'il s'agisse des CFF, de la Poste ou de l'armée, que chaque fois qu'il y a une décision de restructuration, le choix se fait systématiquement en faveur du Nord des Alpes. Lorsque pour les CFF, pour la gare de triage, il fallait choisir entre Bâle et Chiasso, cela a été bien évidemment Bâle; maintenant, pour les centres de tri de la Poste, on prévoit aussi d'éliminer le centre au Tessin. Or je me permets quand même de vous rappeler que le Tessin n'est peut-être pas tout à fait un canton comme les autres. C'est le seul canton qui est entièrement au Sud des Alpes, ce qui signifie, avec les problèmes de trafic aujourd'hui, quand même une particularité lourdement ressentie. Le Tessin est le seul canton entièrement de langue italienne et donc, dans la Confédération, il représente quand même une partie du pays, c'est la culture italienne, et il a donc, je crois, une position particulière.

Alors, ce qu'est en train de faire la Poste aujourd'hui mérite quand même une certaine censure ici. J'aimerais encore ajouter une réflexion plus générale. Que ce soit aux Chemins de fer fédéraux ou à la Poste, il n'y a aucun haut fonctionnaire suisse italien; aucune des deux directions générales ne comporte de Suisse italien. Cette même constatation vaut aussi pour l'Administration fédérale. Sur la

quantité d'offices fédéraux qui existent, il n'y a pas un seul Suisse italien qui soit directeur. Je crois que cela mériterait quand même une certaine réflexion de la part du Conseil fédéral.

Maintenant, pour ce qui est de l'initiative du canton du Tessin: elle a quand même été votée par un Grand Conseil unanime, ce qui exprime tout de même un très fort malaise dans mon canton. Si je peux comprendre que vous n'allez pas voter la proposition de minorité, je me permettrais de vous inviter à agir comme la moitié de la commission, c'est-à-dire à vous abstenir. Comme cela, on pourrait quand même exprimer un signal envers l'entreprise de la Poste pour qu'elle procède avec un peu plus de sensibilité dans sa restructuration

02.313

Abstimmung - Vote

Für Folgegeben 6 Stimmen

Dagegen 19 Stimmen